

tité de vapeur produite. Il y a cette seule différence, que, dans le vide, la vapeur se développe instantanément, tandis que, dans un milieu aërien ou résistant, le temps nécessaire est plus ou moins long, en raison de la dissémination des particules de vapeur entre les siennes propres.

On distingue l'évaporation naturelle et l'évaporation artificielle. La première est celle qui se produit sur la mer, les fleuves, les rivières, les cours d'eau, les canaux, et les terrains imbibés d'eau; dans notre zone, on calcule que, à la température moyenne, la couche d'eau qui s'évapore annuellement a une épaisseur de 0m,334, soit par jour 0m,00926; dans la zone torride, elle atteint 0m,996 et 0m,998; il parait que, en chaque pays, la couche que l'évaporation enlève annuellement aux nappes d'eau a une épaisseur peu différente de celle que la pluie leur restitue.

L'évaporation, étant d'autant plus grande que les surfaces sont plus étendues, a une influence très-sensible sur la dépense des canaux, surtout à l'époque des sécheresses, où elle est très-considérable; elle a été trouvée égale à 0m,004 par jour.

Dans l'extraction du sel marin, on emploie l'évaporation spontanée à l'air libre, qui est d'autant plus active : 1° que la surface des évaporatoires est plus étendue; 2° que le liquide à évaporer et de l'air environnant ou de l'un de ces deux corps seulement est plus grande; 3° que l'air est plus sec ou plus rapidement renouvelé.

L'évaporation artificielle comprend : 1° l'évaporation par contact d'air fort, dont Montgolfier fit usage le premier pour concentrer les marcs de raisin avant leur fermentation, tout en leur conservant leurs principes fermentescibles; 2° l'air libre, à l'aide d'un foyer, que l'on employait autrefois dans les salines de sel gemme et dans la fabrication du sucre, sous le nom d'appareils à feu nu, pour concentrer les jus; 3° l'évaporation par la vapeur, dont on fait usage dans la fabrication du sucre, qui permet de concentrer les sirops à des températures plus régulières qu'avec le système précédent, et d'arrêter l'action de la chaleur à un instant donné.

On emploie encore, pour cette opération, les appareils d'évaporation dans le vide, à double et à triple effet, marchant à basse température, dus à MM. Desroze et Call; dans ce système, le sirop est contenu dans un vase clos, de forme sphéroïdale et à double fond, pour permettre de chauffer toute la surface inférieure du liquide par la vapeur que l'on y fait arriver. Les vapeurs provenant du liquide en ébullition se rendent dans un condensateur à injection, où leur condensation entretient un vide de 0m,600 à 0m,700 dans la chaudière.

ÉVAPORATOIRE adj. (é-va-po-ra-toi-re — rad. évaporer). Qui sert à l'évaporation; *Appareil évaporatoire*.

— s. m. Appareil propre à favoriser l'évaporation; *Se servir d'un évaporatoire*. Il Peu usité.

ÉVAPORÉ, ÉE (é-va-po-ré) part. passé du v. Évaporer. *Passé à l'état de vapeur; Eau évaporée*.

— Fig. Dissipé : *Sevanir évaporés*. *Deux leur évaporé*. Il *Étonné, léger, folâtre*. *Jeune homme évaporé*. *Esprit évaporé*. *Tête évaporée*.

— Substantif. : *Personne évaporée*, légèreté; *Quel évaporé que cet enfant*.

— Syn. *Évaporer, évaporé, étourdi, et lat. V. ÉCERVELLÉ*.

ÉVAPORER v. a. (é-va-po-ré — lat. *evaporare*; du préf. év, et de vapor, vapeur). Transformer en vapeur par l'action du feu; *Évaporer de l'eau salée pour précipiter le sel*.

— Fig. Exhaler, donner une issue à; *Je n'étais point fâché d'évaporer ma bile*. *MOLÈRE*.

S'évaporer v. pr. Se vaporiser, se résoudre en vapeur; *L'esprit-de-vin s'évaporé aisément*. (Acad.) *Il est certain que l'eau s'évaporé à toute température*. (FRANÇOIS) *L'eau s'évaporé spontanément dans le vide*. (P. FILON)

— Fam. Maigrir rapidement; *Vous m'avez vu bien maigre; il s'est devenu squelette; je m'évaporé comme du bois sec en enfance*. (VOLTAIRE)

— Pœtiq. Exhaler des fluides, des parfums; *Voici venir les temps où, vibrant sur sa tige, Chaque fleur s'évaporer ainsi qu'un encensoir*. Les sons et les parfums tourment l'air du soir. (HAMELAIN)

— Fig. Se dissiper, s'évanouir; *L'advertité est le creuset où s'évaporé les grands caractères, les petits s'y évaporé*. (Max. orient.) *Le docteur s'évaporé souvent avec la plainte*. (St-Marc Gir.) *L'enthousiasme s'évaporé en se refroidissant*. (LAMARTINE)

Sont notre bon sens malgré nous *Évaporer*. Son âme s'évaporer et tout l'homme est passé. L. RACINE. Il S'exhaler, se manifester, se produire au

dehors; *L'innocente jote aimé à s'évaporer au grand jour*. (J.-J. ROUSS) *La plaisanterie de société est une manière de se servir à son gré, Cabades profita une nuit de cette facilité pour revêtir ses habits et passer, sans être reconnu, au milieu des gardes*. Un ami fidèle était parvenu à se faire admettre dans la suite avec lui chez les Éphthaliaux; il s'en vint à la suite de ce pays, entra en Perse à la suite d'une armée considérable, fit crever les yeux à son successeur au trône et l'incarcéra à son tour.

Arrivé à Blois le jour où l'on assassinait son père, Charles de Guise fut transféré en châtelet de Tours, et y demeura prisonnier jusqu'à son évasion, en 1591, évasion curieuse que de Thou a racontée tout au long.

On peut considérer comme de véritables évasions la fuite nocturne du duc d'Anjou (depuis Henri III), alors roi de Pologne, et celle du futur Henri IV, prisonnier de la cour de France.

Au XVIII^e siècle, on rencontre un assez grand nombre d'évasions entourées de circonstances singulières, comme celles du célèbre Troitus, enfermé au château de Louvetté, de Marie de Médicis, prisonnière à Blois; du cardinal de Quérquen de Beaulieu, chevalier de Malte et l'un des plus grands hommes de mer de son époque, surpris par les Turcs dans un des ports de l'Archipel, en 1660, et transporté à Constantinople au château des Sept-Tours.

Parmi les évasions célèbres de notre époque, il faut placer celle du duc de Beaufort, qui se sauva du château de Vincennes, le jour de la Pentecôte (1648). « Ce prince, disent les *Mémoires* de Joly, entretenant depuis longtemps une intelligence secrète avec un de ceux qui le gardaient, appelé Vaugrain, homme de confiance du gouverneur, lequel avait fait provision de cordes et des autres choses nécessaires pour son départ, le jour de la Pentecôte, une heure après-midi, entra dans la galerie du donjon avec M. de Beaufort, qui s'y promenait tous les jours avec le sieur de la Ramee, gouverneur du château de Vincennes, et, ayant formé par la porte de la galerie au verrou, il se jeta sur cet officier avec M. de Beaufort; et, après l'avoir bien lié et lui avoir mis une poire d'acier dans la bouche pour l'empêcher de crier, Vaugrain prit les devants sans façon, et coula par une corde dans le fossé, disant à ce prince qu'il était juste qu'il se mit le premier hors de danger, puisqu'il allait de sa vie, au lieu que si on venait à reprendre du château, il en serait quitte pour garder une prison un peu plus resserrée. Ainsi M. de Beaufort, ayant cédé la place à son libérateur, descendit après lui dans le fossé, d'où ils furent tirés tous deux aussitôt par des gens qui les attendaient, sous la conduite de Vauvain, gentilhomme du duc; et, étant monté à cheval, il se retira, lui quatrième, dans le pays du Maine et d'Anjou, et demeura caché dans un lieu de la rade de Leith, chargé de vins de Gascogne, et deux feuilletons furent envoyés en présent au captif. Le duc trouva dans l'une un soulet de cuir renfermant une lettre annonçant que le sloop serait prêt à le recevoir s'il pouvait gagner le bord de l'eau. On le conjura de se hâter, parce qu'il devait avoir la tête tranchée le jour suivant. Un rouleau de cordes vint et renfermé dans le même tonneau, le chambellan qui partageait la prison du duc, le réussit encore à s'évader le 4 mai 1709. On a de ce personnage un écrit intitulé : *Événements de sa vie rare, ou l'histoire du sieur abbé de Durquet, singulièrement parvenu à la cour de l'Écluse et de la Bastille, avec plusieurs de ses ouvrages, vers et prose, et particulièrement la gaine des femmes* (1719).

Le siècle suivant offre plusieurs évasions célèbres. Celle de Casanova, entre autres, fit un bruit extraordinaire. C'est le 25 juillet 1775 qu'il fut conduit sous les plombs de Veaise. Il fut libre dans ses *Mémoires* le récit de ce qu'il éprouva de constance, d'efforts, de dissimulation, de résolution et de génie pour s'échapper de cette prison d'Etat d'un renom si lugubre. Rien de plus étonnant que l'histoire de ces deux années de lutte entre des obstacles presque insurmontables et la volonté d'un homme énergique et déterminé. Rien de plus étonnant, disons-nous, si ce n'est toutefois l'aventure du baron de Treck, l'amant favori d'Amélie, sœur de Frédéric II. Arrêté par ordre de ce dernier, en 1746, et transféré dans la forteresse de Glatz, il s'évada au mois de décembre de la même année, avec les secours d'un lieutenant de la garnison, nommé Scheell, qui se démit le pied en sautant du rempart de Treck, lui d'abandonner son ami, le chargea sur ses épaules et le porta pendant plus de douze heures. Ils échappèrent ainsi aux soldats envoyés de toutes parts pour les chercher, et purent gagner les frontières de la Bohême. Huit ans après, Treck, s'étant rendu à Dantzic pour recueillir la succession de sa mère, fut levé par trente hussards prussiens dévoués à Berlin, et trouva en son chemin à Magdebourg, et pour lui commença une affreuse captivité, dont il a raconté les détails dans ses *Mémoires*. Malgré la surveillance rigoureuse dont il était entouré, et malgré les nombreuses tentatives d'évasion qui échouèrent enfin, grâce à l'intervention de la princesse Amélie et de la cour de Vienne, il fut délivré le 24 décembre 1763, après neuf ans et cinq mois de captivité.

Nous ne raconterons pas ici les évasions si

bien servi, remit son bas, parvint à ouvrir la porte, escada les murs et disparut pendant que ses gardiens dormaient à poings fermés. Accusé d'avoir eu recours à la magie en cette difficile affaire, il publia, pour se disculper, un petit dialogue latin intitulé *Probus* et contenant le récit détaillé de ce qui précéda.

Une évasion des plus intéressantes est celle que Benvenuto Cellini opéra au châtelet de Saint-Ange; elle a été narrée par le célèbre artiste dans ses *Mémoires*.

Arrivé à Blois le jour où l'on assassinait son père, Charles de Guise fut transféré en châtelet de Tours, et y demeura prisonnier jusqu'à son évasion, en 1591, évasion curieuse que de Thou a racontée tout au long.

On peut considérer comme de véritables évasions la fuite nocturne du duc d'Anjou (depuis Henri III), alors roi de Pologne, et celle du futur Henri IV, prisonnier de la cour de France.

Au XVIII^e siècle, on rencontre un assez grand nombre d'évasions entourées de circonstances singulières, comme celles du célèbre Troitus, enfermé au château de Louvetté, de Marie de Médicis, prisonnière à Blois; du cardinal de Quérquen de Beaulieu, chevalier de Malte et l'un des plus grands hommes de mer de son époque, surpris par les Turcs dans un des ports de l'Archipel, en 1660, et transporté à Constantinople au château des Sept-Tours.

Parmi les évasions célèbres de notre époque, il faut placer celle du duc de Beaufort, qui se sauva du château de Vincennes, le jour de la Pentecôte (1648). « Ce prince, disent les *Mémoires* de Joly, entretenant depuis longtemps une intelligence secrète avec un de ceux qui le gardaient, appelé Vaugrain, homme de confiance du gouverneur, lequel avait fait provision de cordes et des autres choses nécessaires pour son départ, le jour de la Pentecôte, une heure après-midi, entra dans la galerie du donjon avec M. de Beaufort, qui s'y promenait tous les jours avec le sieur de la Ramee, gouverneur du château de Vincennes, et, ayant formé par la porte de la galerie au verrou, il se jeta sur cet officier avec M. de Beaufort; et, après l'avoir bien lié et lui avoir mis une poire d'acier dans la bouche pour l'empêcher de crier, Vaugrain prit les devants sans façon, et coula par une corde dans le fossé, disant à ce prince qu'il était juste qu'il se mit le premier hors de danger, puisqu'il allait de sa vie, au lieu que si on venait à reprendre du château, il en serait quitte pour garder une prison un peu plus resserrée. Ainsi M. de Beaufort, ayant cédé la place à son libérateur, descendit après lui dans le fossé, d'où ils furent tirés tous deux aussitôt par des gens qui les attendaient, sous la conduite de Vauvain, gentilhomme du duc; et, étant monté à cheval, il se retira, lui quatrième, dans le pays du Maine et d'Anjou, et demeura caché dans un lieu de la rade de Leith, chargé de vins de Gascogne, et deux feuilletons furent envoyés en présent au captif. Le duc trouva dans l'une un soulet de cuir renfermant une lettre annonçant que le sloop serait prêt à le recevoir s'il pouvait gagner le bord de l'eau. On le conjura de se hâter, parce qu'il devait avoir la tête tranchée le jour suivant. Un rouleau de cordes vint et renfermé dans le même tonneau, le chambellan qui partageait la prison du duc, le réussit encore à s'évader le 4 mai 1709. On a de ce personnage un écrit intitulé : *Événements de sa vie rare, ou l'histoire du sieur abbé de Durquet, singulièrement parvenu à la cour de l'Écluse et de la Bastille, avec plusieurs de ses ouvrages, vers et prose, et particulièrement la gaine des femmes* (1719).

Le siècle suivant offre plusieurs évasions célèbres. Celle de Casanova, entre autres, fit un bruit extraordinaire. C'est le 25 juillet 1775 qu'il fut conduit sous les plombs de Veaise. Il fut libre dans ses *Mémoires* le récit de ce qu'il éprouva de constance, d'efforts, de dissimulation, de résolution et de génie pour s'échapper de cette prison d'Etat d'un renom si lugubre. Rien de plus étonnant que l'histoire de ces deux années de lutte entre des obstacles presque insurmontables et la volonté d'un homme énergique et déterminé. Rien de plus étonnant, disons-nous, si ce n'est toutefois l'aventure du baron de Treck, l'amant favori d'Amélie, sœur de Frédéric II. Arrêté par ordre de ce dernier, en 1746, et transféré dans la forteresse de Glatz, il s'évada au mois de décembre de la même année, avec les secours d'un lieutenant de la garnison, nommé Scheell, qui se démit le pied en sautant du rempart de Treck, lui d'abandonner son ami, le chargea sur ses épaules et le porta pendant plus de douze heures. Ils échappèrent ainsi aux soldats envoyés de toutes parts pour les chercher, et purent gagner les frontières de la Bohême. Huit ans après, Treck, s'étant rendu à Dantzic pour recueillir la succession de sa mère, fut levé par trente hussards prussiens dévoués à Berlin, et trouva en son chemin à Magdebourg, et pour lui commença une affreuse captivité, dont il a raconté les détails dans ses *Mémoires*. Malgré la surveillance rigoureuse dont il était entouré, et malgré les nombreuses tentatives d'évasion qui échouèrent enfin, grâce à l'intervention de la princesse Amélie et de la cour de Vienne, il fut délivré le 24 décembre 1763, après neuf ans et cinq mois de captivité.

Nous ne raconterons pas ici les évasions si

bien servi, remit son bas, parvint à ouvrir la porte, escada les murs et disparut pendant que ses gardiens dormaient à poings fermés. Accusé d'avoir eu recours à la magie en cette difficile affaire, il publia, pour se disculper, un petit dialogue latin intitulé *Probus* et contenant le récit détaillé de ce qui précéda.

Une évasion des plus intéressantes est celle que Benvenuto Cellini opéra au châtelet de Saint-Ange; elle a été narrée par le célèbre artiste dans ses *Mémoires*.

Arrivé à Blois le jour où l'on assassinait son père, Charles de Guise fut transféré en châtelet de Tours, et y demeura prisonnier jusqu'à son évasion, en 1591, évasion curieuse que de Thou a racontée tout au long.

On peut considérer comme de véritables évasions la fuite nocturne du duc d'Anjou (depuis Henri III), alors roi de Pologne, et celle du futur Henri IV, prisonnier de la cour de France.

Au XVIII^e siècle, on rencontre un assez grand nombre d'évasions entourées de circonstances singulières, comme celles du célèbre Troitus, enfermé au château de Louvetté, de Marie de Médicis, prisonnière à Blois; du cardinal de Quérquen de Beaulieu, chevalier de Malte et l'un des plus grands hommes de mer de son époque, surpris par les Turcs dans un des ports de l'Archipel, en 1660, et transporté à Constantinople au château des Sept-Tours.

Parmi les évasions célèbres de notre époque, il faut placer celle du duc de Beaufort, qui se sauva du château de Vincennes, le jour de la Pentecôte (1648). « Ce prince, disent les *Mémoires* de Joly, entretenant depuis longtemps une intelligence secrète avec un de ceux qui le gardaient, appelé Vaugrain, homme de confiance du gouverneur, lequel avait fait provision de cordes et des autres choses nécessaires pour son départ, le jour de la Pentecôte, une heure après-midi, entra dans la galerie du donjon avec M. de Beaufort, qui s'y promenait tous les jours avec le sieur de la Ramee, gouverneur du château de Vincennes, et, ayant formé par la porte de la galerie au verrou, il se jeta sur cet officier avec M. de Beaufort; et, après l'avoir bien lié et lui avoir mis une poire d'acier dans la bouche pour l'empêcher de crier, Vaugrain prit les devants sans façon, et coula par une corde dans le fossé, disant à ce prince qu'il était juste qu'il se mit le premier hors de danger, puisqu'il allait de sa vie, au lieu que si on venait à reprendre du château, il en serait quitte pour garder une prison un peu plus resserrée. Ainsi M. de Beaufort, ayant cédé la place à son libérateur, descendit après lui dans le fossé, d'où ils furent tirés tous deux aussitôt par des gens qui les attendaient, sous la conduite de Vauvain, gentilhomme du duc; et, étant monté à cheval, il se retira, lui quatrième, dans le pays du Maine et d'Anjou, et demeura caché dans un lieu de la rade de Leith, chargé de vins de Gascogne, et deux feuilletons furent envoyés en présent au captif. Le duc trouva dans l'une un soulet de cuir renfermant une lettre annonçant que le sloop serait prêt à le recevoir s'il pouvait gagner le bord de l'eau. On le conjura de se hâter, parce qu'il devait avoir la tête tranchée le jour suivant. Un rouleau de cordes vint et renfermé dans le même tonneau, le chambellan qui partageait la prison du duc, le réussit encore à s'évader le 4 mai 1709. On a de ce personnage un écrit intitulé : *Événements de sa vie rare, ou l'histoire du sieur abbé de Durquet, singulièrement parvenu à la cour de l'Écluse et de la Bastille, avec plusieurs de ses ouvrages, vers et prose, et particulièrement la gaine des femmes* (1719).

Le siècle suivant offre plusieurs évasions célèbres. Celle de Casanova, entre autres, fit un bruit extraordinaire. C'est le 25 juillet 1775 qu'il fut conduit sous les plombs de Veaise. Il fut libre dans ses *Mémoires* le récit de ce qu'il éprouva de constance, d'efforts, de dissimulation, de résolution et de génie pour s'échapper de cette prison d'Etat d'un renom si lugubre. Rien de plus étonnant que l'histoire de ces deux années de lutte entre des obstacles presque insurmontables et la volonté d'un homme énergique et déterminé. Rien de plus étonnant, disons-nous, si ce n'est toutefois l'aventure du baron de Treck, l'amant favori d'Amélie, sœur de Frédéric II. Arrêté par ordre de ce dernier, en 1746, et transféré dans la forteresse de Glatz, il s'évada au mois de décembre de la même année, avec les secours d'un lieutenant de la garnison, nommé Scheell, qui se démit le pied en sautant du rempart de Treck, lui d'abandonner son ami, le chargea sur ses épaules et le porta pendant plus de douze heures. Ils échappèrent ainsi aux soldats envoyés de toutes parts pour les chercher, et purent gagner les frontières de la Bohême. Huit ans après, Treck, s'étant rendu à Dantzic pour recueillir la succession de sa mère, fut levé par trente hussards prussiens dévoués à Berlin, et trouva en son chemin à Magdebourg, et pour lui commença une affreuse captivité, dont il a raconté les détails dans ses *Mémoires*. Malgré la surveillance rigoureuse dont il était entouré, et malgré les nombreuses tentatives d'évasion qui échouèrent enfin, grâce à l'intervention de la princesse Amélie et de la cour de Vienne, il fut délivré le 24 décembre 1763, après neuf ans et cinq mois de captivité.

Nous ne raconterons pas ici les évasions si

bien servi, remit son bas, parvint à ouvrir la porte, escada les murs et disparut pendant que ses gardiens dormaient à poings fermés. Accusé d'avoir eu recours à la magie en cette difficile affaire, il publia, pour se disculper, un petit dialogue latin intitulé *Probus* et contenant le récit détaillé de ce qui précéda.

Une évasion des plus intéressantes est celle que Benvenuto Cellini opéra au châtelet de Saint-Ange; elle a été narrée par le célèbre artiste dans ses *Mémoires*.

Arrivé à Blois le jour où l'on assassinait son père, Charles de Guise fut transféré en châtelet de Tours, et y demeura prisonnier jusqu'à son évasion, en 1591, évasion curieuse que de Thou a racontée tout au long.

On peut considérer comme de véritables évasions la fuite nocturne du duc d'Anjou (depuis Henri III), alors roi de Pologne, et celle du futur Henri IV, prisonnier de la cour de France.

Au XVIII^e siècle, on rencontre un assez grand nombre d'évasions entourées de circonstances singulières, comme celles du célèbre Troitus, enfermé au château de Louvetté, de Marie de Médicis, prisonnière à Blois; du cardinal de Quérquen de Beaulieu, chevalier de Malte et l'un des plus grands hommes de mer de son époque, surpris par les Turcs dans un des ports de l'Archipel, en 1660, et transporté à Constantinople au château des Sept-Tours.

Parmi les évasions célèbres de notre époque, il faut placer celle du duc de Beaufort, qui se sauva du château de Vincennes, le jour de la Pentecôte (1648). « Ce prince, disent les *Mémoires* de Joly, entretenant depuis longtemps une intelligence secrète avec un de ceux qui le gardaient, appelé Vaugrain, homme de confiance du gouverneur, lequel avait fait provision de cordes et des autres choses nécessaires pour son départ, le jour de la Pentecôte, une heure après-midi, entra dans la galerie du donjon avec M. de Beaufort, qui s'y promenait tous les jours avec le sieur de la Ramee, gouverneur du château de Vincennes, et, ayant formé par la porte de la galerie au verrou, il se jeta sur cet officier avec M. de Beaufort; et, après l'avoir bien lié et lui avoir mis une poire d'acier dans la bouche pour l'empêcher de crier, Vaugrain prit les devants sans façon, et coula par une corde dans le fossé, disant à ce prince qu'il était juste qu'il se mit le premier hors de danger, puisqu'il allait de sa vie, au lieu que si on venait à reprendre du château, il en serait quitte pour garder une prison un peu plus resserrée. Ainsi M. de Beaufort, ayant cédé la place à son libérateur, descendit après lui dans le fossé, d'où ils furent tirés tous deux aussitôt par des gens qui les attendaient, sous la conduite de Vauvain, gentilhomme du duc; et, étant monté à cheval, il se retira, lui quatrième, dans le pays du Maine et d'Anjou, et demeura caché dans un lieu de la rade de Leith, chargé de vins de Gascogne, et deux feuilletons furent envoyés en présent au captif. Le duc trouva dans l'une un soulet de cuir renfermant une lettre annonçant que le sloop serait prêt à le recevoir s'il pouvait gagner le bord de l'eau. On le conjura de se hâter, parce qu'il devait avoir la tête tranchée le jour suivant. Un rouleau de cordes vint et renfermé dans le même tonneau, le chambellan qui partageait la prison du duc, le réussit encore à s'évader le 4 mai 1709. On a de ce personnage un écrit intitulé : *Événements de sa vie rare, ou l'histoire du sieur abbé de Durquet, singulièrement parvenu à la cour de l'Écluse et de la Bastille, avec plusieurs de ses ouvrages, vers et prose, et particulièrement la gaine des femmes* (1719).

Le siècle suivant offre plusieurs évasions célèbres. Celle de Casanova, entre autres, fit un bruit extraordinaire. C'est le 25 juillet 1775 qu'il fut conduit sous les plombs de Veaise. Il fut libre dans ses *Mémoires* le récit de ce qu'il éprouva de constance, d'efforts, de dissimulation, de résolution et de génie pour s'échapper de cette prison d'Etat d'un renom si lugubre. Rien de plus étonnant que l'histoire de ces deux années de lutte entre des obstacles presque insurmontables et la volonté d'un homme énergique et déterminé. Rien de plus étonnant, disons-nous, si ce n'est toutefois l'aventure du baron de Treck, l'amant favori d'Amélie, sœur de Frédéric II. Arrêté par ordre de ce dernier, en 1746, et transféré dans la forteresse de Glatz, il s'évada au mois de décembre de la même année, avec les secours d'un lieutenant de la garnison, nommé Scheell, qui se démit le pied en sautant du rempart de Treck, lui d'abandonner son ami, le chargea sur ses épaules et le porta pendant plus de douze heures. Ils échappèrent ainsi aux soldats envoyés de toutes parts pour les chercher, et purent gagner les frontières de la Bohême. Huit ans après, Treck, s'étant rendu à Dantzic pour recueillir la succession de sa mère, fut levé par trente hussards prussiens dévoués à Berlin, et trouva en son chemin à Magdebourg, et pour lui commença une affreuse captivité, dont il a raconté les détails dans ses *Mémoires*. Malgré la surveillance rigoureuse dont il était entouré, et malgré les nombreuses tentatives d'évasion qui échouèrent enfin, grâce à l'intervention de la princesse Amélie et de la cour de Vienne, il fut délivré le 24 décembre 1763, après neuf ans et cinq mois de captivité.

Nous ne raconterons pas ici les évasions si

bien servi, remit son bas, parvint à ouvrir la porte, escada les murs et disparut pendant que ses gardiens dormaient à poings fermés. Accusé d'avoir eu recours à la magie en cette difficile affaire, il publia, pour se disculper, un petit dialogue latin intitulé *Probus* et contenant le récit détaillé de ce qui précéda.

Une évasion des plus intéressantes est celle que Benvenuto Cellini opéra au châtelet de Saint-Ange; elle a été narrée par le célèbre artiste dans ses *Mémoires*.

Arrivé à Blois le jour où l'on assassinait son père, Charles de Guise fut transféré en châtelet de Tours, et y demeura prisonnier jusqu'à son évasion, en 1591, évasion curieuse que de Thou a racontée tout au long.

On peut considérer comme de véritables évasions la fuite nocturne du duc d'Anjou (depuis Henri III), alors roi de Pologne, et celle du futur Henri IV, prisonnier de la cour de France.

Au XVIII^e siècle, on rencontre un assez grand nombre d'évasions entourées de circonstances singulières, comme celles du célèbre Troitus, enfermé au château de Louvetté, de Marie de Médicis, prisonnière à Blois; du cardinal de Quérquen de Beaulieu, chevalier de Malte et l'un des plus grands hommes de mer de son époque, surpris par les Turcs dans un des ports de l'Archipel, en 1660, et transporté à Constantinople au château des Sept-Tours.

Parmi les évasions célèbres de notre époque, il faut placer celle du duc de Beaufort, qui se sauva du château de Vincennes, le jour de la Pentecôte (1648). « Ce prince, disent les *Mémoires* de Joly, entretenant depuis longtemps une intelligence secrète avec un de ceux qui le gardaient, appelé Vaugrain, homme de confiance du gouverneur, lequel avait fait provision de cordes et des autres choses nécessaires pour son départ, le jour de la Pentecôte, une heure après-midi, entra dans la galerie du donjon avec M. de Beaufort, qui s'y promenait tous les jours avec le sieur de la Ramee, gouverneur du château de Vincennes, et, ayant formé par la porte de la galerie au verrou, il se jeta sur cet officier avec M. de Beaufort; et, après l'avoir bien lié et lui avoir mis une poire d'acier dans la bouche pour l'empêcher de crier, Vaugrain prit les devants sans façon, et coula par une corde dans le fossé, disant à ce prince qu'il était juste qu'il se mit le premier hors de danger, puisqu'il allait de sa vie, au lieu que si on venait à reprendre du château, il en serait quitte pour garder une prison un peu plus resserrée. Ainsi M. de Beaufort, ayant cédé la place à son libérateur, descendit après lui dans le fossé, d'où ils furent tirés tous deux aussitôt par des gens qui les attendaient, sous la conduite de Vauvain, gentilhomme du duc; et, étant monté à cheval, il se retira, lui quatrième, dans le pays du Maine et d'Anjou, et demeura caché dans un lieu de la rade de Leith, chargé de vins de Gascogne, et deux feuilletons furent envoyés en présent au captif. Le duc trouva dans l'une un soulet de cuir renfermant une lettre annonçant que le sloop serait prêt à le recevoir s'il pouvait gagner le bord de l'eau. On le conjura de se hâter, parce qu'il devait avoir la tête tranchée le jour suivant. Un rouleau de cordes vint et renfermé dans le même tonneau, le chambellan qui partageait la prison du duc, le réussit encore à s'évader le 4 mai 1709. On a de ce personnage un écrit intitulé : *Événements de sa vie rare, ou l'histoire du sieur abbé de Durquet, singulièrement parvenu à la cour de l'Écluse et de la Bastille, avec plusieurs de ses ouvrages, vers et prose, et particulièrement la gaine des femmes* (1719).

Le siècle suivant offre plusieurs évasions célèbres. Celle de Casanova, entre autres, fit un bruit extraordinaire. C'est le 25 juillet 1775 qu'il fut conduit sous les plombs de Veaise. Il fut libre dans ses *Mémoires* le récit de ce qu'il éprouva de constance, d'efforts, de dissimulation, de résolution et de génie pour s'échapper de cette prison d'Etat d'un renom si lugubre. Rien de plus étonnant que l'histoire de ces deux années de lutte entre des obstacles presque insurmontables et la volonté d'un homme énergique et déterminé. Rien de plus étonnant, disons-nous, si ce n'est toutefois l'aventure du baron de Treck, l'amant favori d'Amélie, sœur de Frédéric II. Arrêté par ordre de ce dernier, en 1746, et transféré dans la forteresse de Glatz, il s'évada au mois de décembre de la même année, avec les secours d'un lieutenant de la garnison, nommé Scheell, qui se démit le pied en sautant du rempart de Treck, lui d'abandonner son ami, le chargea sur ses épaules et le porta pendant plus de douze heures. Ils échappèrent ainsi aux soldats envoyés de toutes parts pour les chercher, et purent gagner les frontières de la Bohême. Huit ans après, Treck, s'étant rendu à Dantzic pour recueillir la succession de sa mère, fut levé par trente hussards prussiens dévoués à Berlin, et trouva en son chemin à Magdebourg, et pour lui commença une affreuse captivité, dont il a raconté les détails dans ses *Mémoires*. Malgré la surveillance rigoureuse dont il était entouré, et malgré les nombreuses tentatives d'évasion qui échouèrent enfin, grâce à l'intervention de la princesse Amélie et de la cour de Vienne, il fut délivré le 24 décembre 1763, après neuf ans et cinq mois de captivité.

Nous ne raconterons pas ici les évasions si

bien servi, remit son bas, parvint à ouvrir la porte, escada les murs et disparut pendant que ses gardiens dormaient à poings fermés. Accusé d'avoir eu recours à la magie en cette difficile affaire, il publia, pour se disculper, un petit dialogue latin intitulé *Probus* et contenant le récit détaillé de ce qui précéda.

Une évasion des plus intéressantes est celle que Benvenuto Cellini opéra au châtelet de Saint-Ange; elle a été narrée par le célèbre artiste dans ses *Mémoires*.

Arrivé à Blois le jour où l'on assassinait son père, Charles de Guise fut transféré en châtelet de Tours, et y demeura prisonnier jusqu'à son évasion, en 1591, évasion curieuse que de Thou a racontée tout au long.

On peut considérer comme de véritables évasions la fuite nocturne du duc d'Anjou (depuis Henri III), alors roi de Pologne, et celle du futur Henri IV, prisonnier de la cour de France.

Au XVIII^e siècle, on rencontre un assez grand nombre d'évasions entourées de circonstances singulières, comme celles du célèbre Troitus, enfermé au château de Louvetté, de Marie de Médicis, prisonnière à Blois; du cardinal de Quérquen de Beaulieu, chevalier de Malte et l'un des plus grands hommes de mer de son époque, surpris par les Turcs dans un des ports de l'Archipel, en 1660, et transporté à Constantinople au château des Sept-Tours.

Parmi les évasions célèbres de notre époque, il faut placer celle du duc de Beaufort, qui se sauva du château de Vincennes, le jour de la Pentecôte (1648). « Ce prince, disent les *Mémoires* de Joly, entretenant depuis longtemps une intelligence secrète avec un de ceux qui le gardaient, appelé Vaugrain, homme de confiance du gouverneur, lequel avait fait provision de cordes et des autres choses nécessaires pour son départ, le jour de la Pentecôte, une heure après-midi, entra dans la galerie du donjon avec M. de Beaufort, qui s'y promenait tous les jours avec le sieur de la Ramee, gouverneur du château de Vincennes, et, ayant formé par la porte de la galerie au verrou, il se jeta sur cet officier avec M. de Beaufort; et, après l'avoir bien lié et lui avoir mis une poire d'acier dans la bouche pour l'empêcher de crier, Vaugrain prit les devants sans façon, et coula par une corde dans le fossé, disant à ce prince qu'il était juste qu'il se mit le premier hors de danger, puisqu'il allait de sa vie, au lieu que si on venait à reprendre du château, il en serait quitte pour garder une prison un peu plus resserrée. Ainsi M. de Beaufort, ayant cédé la place à son libérateur, descendit après lui dans le fossé, d'où ils furent tirés tous deux aussitôt par des gens qui les attendaient, sous la conduite de Vauvain, gentilhomme du duc; et, étant monté à cheval, il se retira, lui quatrième, dans le pays du Maine et d'Anjou, et demeura caché dans un lieu de la rade de Leith, chargé de vins de Gascogne, et deux feuilletons furent envoyés en présent au captif. Le duc trouva dans l'une un soulet de cuir renfermant une lettre annonçant que le sloop serait prêt à le recevoir s'il pouvait gagner le bord de l'eau. On le conjura de se hâter, parce qu'il devait avoir la tête tranchée le jour suivant. Un rouleau de cordes vint et renfermé dans le même tonneau, le chambellan qui partageait la prison du duc, le réussit encore à s'évader le 4 mai 1709. On a de ce personnage un écrit intitulé : *Événements de sa vie rare, ou l'histoire du sieur abbé de Durquet, singulièrement parvenu à la cour de l'Écluse et de la Bastille, avec plusieurs de ses ouvrages, vers et prose, et particulièrement la gaine des femmes* (1719).

Le siècle suivant offre plusieurs évasions célèbres. Celle de Casanova, entre autres, fit un bruit extraordinaire. C'est le 25 juillet 1775 qu'il fut conduit sous les plombs de Veaise. Il fut libre dans ses *Mémoires* le récit de ce qu'il éprouva de constance, d'efforts, de dissimulation, de résolution et de génie pour s'échapper de cette prison d'Etat d'un renom si lugubre. Rien de plus étonnant que l'histoire de ces deux années de lutte entre des obstacles presque insurmontables et la volonté d'un homme énergique et déterminé. Rien de plus étonnant, disons-nous, si ce n'est toutefois l'aventure du baron de Treck, l'amant favori d'Amélie, sœur de Frédéric II. Arrêté par ordre de ce dernier, en 1746, et transféré dans la forteresse de Glatz, il s'évada au mois de décembre de la même année, avec les secours d'un lieutenant de la garnison, nommé Scheell, qui se démit le pied en sautant du rempart de Treck, lui d'abandonner son ami, le chargea sur ses épaules et le porta pendant plus de douze heures. Ils échappèrent ainsi aux soldats envoyés de toutes parts pour les chercher, et purent gagner les frontières de la Bohême. Huit ans après, Treck, s'étant rendu à Dantzic pour recueillir la succession de sa mère, fut levé par trente h

